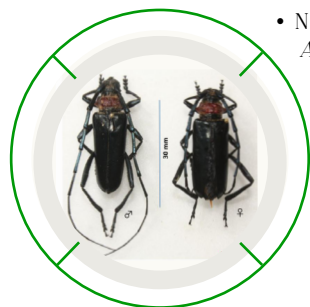


FICHE DE RECONNAISSANCE SORE*

*SURVEILLANCE OFFICIELLE DES ORGANISMES NUISIBLES RÉGLEMENTÉS OU ÉMERGENTS



- NOM SCIENTIFIQUE
AROMIA BUNGII
- NOM VERNACULAIRE
LONGICORNE À COL ROUGE
- CATÉGORIE TAXONOMIQUE
INSECTE
- ORDRE
COLEOPTERA
- FAMILLE
CERAMBYCIDAE
- OEPP
AROMBU

RÉGLEMENTATION ET DISTRIBUTION

STATUT RÉGLEMENTAIRE

ORGANISME DE QUARANTAINE PRIORITAIRE (OQP)

ORGANISME NUISIBLE FAISANT L'OBJET DE MESURES D'URGENCE DE L'UNION (ONMU)

DISTRIBUTION DE L'ORGANISME NUISIBLE ■ Présent ■ Transitoire



(Source OEPP)

1 FILIÈRES ET PLANTES HÔTES

FILIÈRES ET SOUS-FILIÈRES CONCERNÉES	PLANTES HÔTES	VOIES D'ENTRÉES
ARBORICULTURE FRUITIÈRE - Fruits à noyau (dont amandier)	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilité/expressivité des symptômes • Symptômes spécifiques 	
FILIÈRE FORÊT-BOIS - Forêt - Bois	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Prunus armeniaca</i> (Abricotier) et <i>Prunus persica</i> (Pêcher) • Forte • Oui 	<ul style="list-style-type: none"> - Emballages en bois (Interceptions d'<i>A. bungii</i> sur des matériaux d'emballage en bois (UK, DE) en font la voie d'introduction la plus probable) - Autres produits bois - Végétaux destinés à la plantation autres que semences
FILIÈRE JEVI - JEVI (des villes de + 10000 habitants) - Jardins amateurs - Arboretums - Gazon sportifs - Campings - Parcs de loisirs - Infrastructures, zones industrielles, zones commerciales, cimetières - Aéroports internationaux, ports de commerce et MIN	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Prunus domestica</i> (Prunier) et <i>Prunus avium</i> (Merisier); <i>Prunus</i> spp. (<i>Prunus</i>) • Moyenne • Oui 	

2 INSTRUCTIONS FILIÈRES

L'intégralité des plantes hôtes se trouvent dans l'instruction filière Arboriculture fruitière. Outre les arbres du genre *Prunus* (Rosacées), d'autres espèces végétales sont listées comme hôtes potentiels, sans que la nuisibilité de l'insecte ne soit avérée : *Azadirachta indica* (Méliacées), *Bambusa textilis* (Poacées), *Diospyros virginiana* (Ebénacées), *Olea europaea* (Oléacées), *Populus alba* (Salicacées), *Pterocarya stenoptera* (Juglandacées), *Punica granatum* (Lythracées), *Schima superba* (Théacées). En Italie, *A. bungii* a été détecté sur *Prunus armeniaca*, *Prunus avium*, *Prunus domestica* et *Prunus persica*. En Allemagne, détection sur *Prunus domestica* subsp. *institia*.

3 BIOLOGIE

Aromia bungii peut vivre en forêt, dans des zones urbaines et en vergers. Son cycle biologique complet est de 2 à 4 ans selon la latitude et le climat. La période de vol des adultes s'étend de mars à août avec un pic de mi-mai à mi-juillet. Ces imagos vivent de 2 à 3 semaines. Ce sont des insectes diurnes, facilement observables en journée sur les troncs d'arbres. La distance de vol n'est pas connue et serait semblable à celle des capricornes asiatiques (*Anoplophora glabripennis* et *Anoplophora chinensis*), c'est-à-dire en général dans l'environnement proche des foyers. La femelle pond d'une centaine à plus de 700 œufs. Au terme de la période d'activité larvaire, la nymphose a lieu dans le bois de cœur.

4 EXAMEN VISUEL

L'adulte présente un aspect caractéristique de longicorne avec des antennes aussi longues que le corps chez la femelle et beaucoup plus longues chez le mâle. La taille de l'adulte varie de 20 à 40mm. L'adulte typique présente une tête et des élytres d'un noir brillant et un prothorax d'un beau rouge vif (mais des individus entièrement noir brillant peuvent exister). Les antennes et les pattes sont noires. La larve, de couleur blanche, mesure à son dernier stade de développement jusqu'à 50mm. Les mandibules sont noires. Le prothorax présente une bande rougeâtre de forme irrégulière symétrique en partie frontale. La forme de cette bande permet d'orienter le diagnostic. Les larves creusent des galeries pouvant atteindre jusqu'à 60 cm de long, dans le tronc et les branches latérales les plus grosses, dans la zone sub-corticale, en dessous de l'écorce et de l'aubier pour les jeunes larves. Les derniers stades larvaires peuvent attaquer jusque dans le bois de cœur. Ces larves peuvent induire une réduction de la fructification et un affaiblissement de l'arbre. Les trous de sortie, les déjections et la sciure de forage rougeâtre sont les signes de la présence de l'insecte.

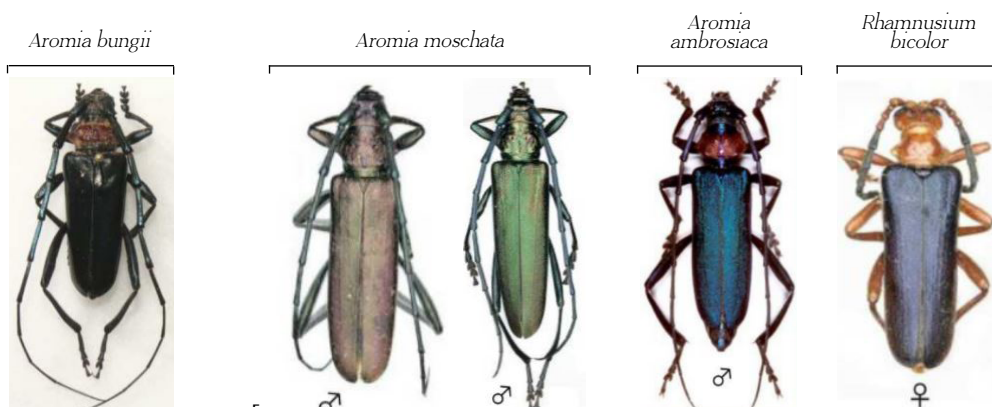


• COMMENTAIRE / PÉRIODE DE SYMPTOMATOLOGIE

Observations visuelles possibles toute l'année : galeries dans le bois.

• CONFUSION POSSIBLE

De par sa taille et sa coloration, l'adulte ne peut pas être confondu avec d'autres cérambycides présents de France. Le genre *Aromia* est seulement représenté par *Aromia moschata* chez qui les élytres et le pronotum sont uniformément colorés de vert à bleu. *Aromia ambrosiaca*, présente en Espagne et en Italie, pourrait être confondue mais ses élytres sont plus bleu-vert que noir. Parmi les autres capricornes de France de tailles proches, *Rhamnusium bicolor* peut être confondu par la coloration de ses élytres et de son prothorax, mais tête et pattes sont rougeâtres.



Espèces proches
(à ne pas confondre avec *A. bungii*)

• AUTRE ORGANISME OBSERVABLE

La surveillance d'*Aromia bungii* peut être combinée avec celle de *Popillia japonica* et de *Saperda candida*.

⑤ PRÉLÈVEMENTS

PRÉLÈVEMENT À RÉALISER
Les adultes sont à rechercher sur le tronc et les branches de l'ensemble du houppier. Les larves sont à rechercher sous les écorces ou dans le cœur du bois des arbres attaqués. En cas de découverte les adultes doivent être asphyxiés à l'acétate d'éthyle ou plongés dans l'alcool à 70°. Les larves doivent être plongées dans l'eau bouillante pendant quelques minutes puis conservées dans l'alcool à 70°.
MATRICE DE PRÉLÈVEMENT
- Larve ou pupa - Adulte
ADRESSE DU LABORATOIRE DE RÉFÉRENCE
ANSES - LSV - Unité d'Entomologie et Plantes invasives CBGP - 755 avenue du Campus Agropolis - CS 30016 34988 MONTFERRIER SUR LEZ CEDEX

⑥ BIBLIOGRAPHIE ET CONTRIBUTEURS

AUTRES RESSOURCES EXISTANTES

[FR ANSES Aromia bungii mars 2018.pdf](#)
[Note_nat-BSV_Aromia_bungii_juin_2018.pdf](#)

PHOTOGRAPHIE

1., 2. Symptômes sur bois et tronc causés par *Aromia bungii* © M. Maspero 3. Adulte © M. Maspero 4. Larve © M. Maspero 5. Autres insectes avec lesquels *Aromia bungii* peut être confondu © Anses LSV

CONTRIBUTEURS

Odile Colnard (DGAL-BSV), Raphaëlle Mouttet (Anses-LSV)

CETTE FICHE A ÉTÉ VALIDÉE PAR

Odile Colnard (DGAL-BSV) - 28/05/2020

MISE EN FORME

Plateforme ESV
Version 2 du 30 juin 2021

